Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260529-DELIB2026_045-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
11 mai 2026

2026 – 045 : Autorisation signature promesse du bail emphytéotique

l'an deux mille vingt six
le dix-huit mai
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Hélène WAHIS

Monsieur le Maire précise qu'il convient de l'autoriser à signer la promesse de bail emphytéotique entre la commune et l'association Tiez Skañv Boneur qui regroupe les habitants du futur hameau léger. Un projet de promesse de bail emphytéotique a été transmis aux élus avec les documents préparatoires. Cette promesse de bail est très détaillée. Elle été rédigée sur la base des autres projets d'habitats légers portés par l'association Hameau léger. Toutefois, il convient d'y apporter quelques précisions spécifiques à notre projet. Aussi, Monsieur le Maire propose de prévoir une réunion de travail spécifique sur ce projet de promesse de bail qui se tiendra le vendredi 29 mai 2026 à 15h en mairie.

Les élus qui participeront à cette réunion sont Eric PRIGENT, Loeiza BEAUVIR, Alain KEROUANTON, Pierre Louis LESEUL et Didier DANJOU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique entre la commune et l'association Tiez Skañv Boneur.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Hélène WAHIS